



LES ESSENTIELS

Les fondamentaux pour les professionnels d'ESAT



OBJECTIFS

- Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions et au management des travailleurs d'ESAT.
- Anticiper et s'adapter aux changements : sociologiques, réglementaires, économiques, qualitatifs et éthiques.

Pour qui ?

Professionnels d'ESAT (prioritairement moniteurs, ETS, chargés d'insertion...).

Pré requis

Etre en activité en ESAT.

Nombre de stagiaires

12 maximum.

Durée

2 jours, soit 14 h.

Coût*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative : alternance d'apports théoriques et d'échanges thématiques.
- Apports méthodologiques et pratiques (supports de cours).

Moyens d'évaluation

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, quiz, études de cas.

Moyens techniques

Support Powerpoint, projection animation sur tableau blanc.



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

JOUR 1

9 h 00 à 12 h 30 : l'environnement réglementaire et institutionnel

- La mission des ESAT.
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005, Plan de transformation des ESAT, statut du travailleur).
- Dotations et financement des ESAT.
- Le Projet d'Etablissement : les principes, les thématiques traitées, les fiches actions.

13 h 30 à 17 h 00 : l'évolution des publics accueillis

- Handicap mental et/ou psychique : définitions, approches et conséquences pour l'accompagnement.
- Avancée en âge des personnes accompagnées en ESAT : constats et préconisations.
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale.

JOUR 2

9 h 00 à 12 h 30 : l'évolution du contexte économique et budgétaire

- De la naissance des ESAT à la mondialisation : la valorisation du volet économique, enjeu majeur de la mission médico-sociale de l'ESAT.
- La mise en œuvre du parcours individualisé appuyée par la formation professionnelle continue : le principe d'éducabilité.
- La reconnaissance, la valorisation et le développement des compétences.
- Le droit à la formation dans les ESAT.

13 h 30 à 17 h 00 : la bientraitance, repères et impacts sur la posture professionnelle

- Intégrer et mettre en application les RBPP : modalités de mise en œuvre de la bientraitance.
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Didier RAMBEAUX ou **Sébastien HONORÉ** ou **Pierre BARRANDE** ou **Pierre-Yves LE PHILIPPE**.